

La fiscalité

correspondent à la taxe d'accise et 6.1 p. 100 à la redevance spéciale de canadianisation. Le ministre a tort de me dire que le prix du gaz naturel augmente du même rythme que le coût de la vie. En fait, le prix de l'énergie augmente beaucoup plus rapidement que les autres prix dans l'ensemble. Cela touche durement les Canadiens.

Qu'entend-on par taxe rétrograde? Elle est rétrograde parce qu'elle s'applique à tous. Elle s'applique à cette vieille dame de ma circonscription qui est venue me voir il y a deux fins de semaine; elle touche une pension de \$400 par mois et doit payer ces augmentations. Le Parlement a lancé une enquête permanente sur les banques parce que les banquiers prétendent qu'ils ne font pas assez de bénéfices. Les cadres supérieurs des banques ne gagnent que \$200,000 par an! Pour eux aussi, le prix de l'énergie augmente de la même façon. Que l'on gagne \$200,000 par an ou \$400 par mois, les augmentations sont les mêmes pour tous. Voilà pourquoi cette taxe est rétrograde et que les néo-démocrates s'y opposent.

Lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, ils ont proposé un crédit d'impôt à l'énergie. Nous avons proposé un crédit d'impôt au coût de la vie, de portée plus vaste que le premier. D'après notre proposition, l'argent que les gens doivent verser sous forme de hausse des tarifs d'électricité et de gaz irait au gouvernement puis leur serait rendu sous forme de crédit ou de subvention. Voilà le système que nous devrions mettre en vigueur, mais le gouvernement n'en a pas l'intention. C'est pourquoi cette taxe est rétrograde, à notre avis. Les gens doivent payer de plus en plus cher pour chauffer leur maison et le gouvernement ne fait rien pour y remédier.

Je voudrais citer quelques exemples de ce que coûte le chauffage d'une maison, en Ontario. Au cours de l'hiver de 1980-1981, cela coûtait \$727. L'hiver suivant, le coût du chauffage était monté à \$848. En Alberta, il était de \$425 pour l'hiver 1980-1981 et \$544 l'hiver suivant. En Colombie-Britannique, ces chiffres étaient de \$447 et \$708 respectivement. Ce que je veux dire, c'est que mes électeurs ont raison de dire que le prix de l'énergie augmente plus vite que le coût de la vie, et le gouvernement a tort de le nier. Il fait preuve de négligence en refusant de résoudre ce problème. Il se contente de proposer une taxe mais ne cherche nullement à recycler cet argent. L'aspect que je relève est simple, mais il est important et touche les consommateurs de toutes les régions du Canada. Ce sont eux que le Programme énergétique national est en train de doucher.

Le deuxième aspect que je tiens à discuter a trait à la taxe sur les recettes pétrolières et gazières et à l'impôt sur les recettes pétrolières supplémentaires. Il y a quelques minutes, le député de Moose Grey . . .

M. Gurbin: C'est une marque de bière.

M. Waddell: Le député sait sans doute que je viens de la Colombie-Britannique et que je me trompe parfois de marques de bières; je le prie de m'excuser. Le député de Bruce-Grey (M. Gurbin) a fait remarquer avec raison que ces taxes sont en train de ruiner les petites sociétés pétrolières. Il a ajouté que je changeais d'avis un peu tardivement. J'ai effectivement changé d'avis. Je trouve que ces taxes touchent durement certaines de ces petites sociétés pétrolières. Je n'ai pas de pitié pour les grandes sociétés pétrolières, mais j'éprouve de la sympathie pour les petites sociétés canadiennes. Nous devons nous souvenir que ce sont elles que le Programme énergétique national

devait aider. Le président de la société Impérial Oil, qui n'est pas particulièrement petite—c'est même la plus grosse société au Canada et elle est contrôlée par Exxon—a comparu devant notre comité de l'énergie. Il a dit qu'il n'aimait pas le Programme énergétique national mais que sa société réussissait à s'en tirer grâce aux bénéfices réalisés dans les activités en aval, le raffinage et la vente. Elle fait aussi des bénéfices dans l'exploration et la production qui sont des activités en amont. Mais la TRPG affecte justement ces activités. Les petites sociétés canadiennes, telle la station-service du voisinage, n'ont pas d'activité en aval. Elles doivent compter sur la production. Mais elles sont victimes de cette taxe qui s'applique à toute activité en amont. Des représentants d'entreprises qui doivent remplir des formulaires m'ont dit que le gouvernement avait non seulement créé une lourde bureaucratie mais imposé une taxe qui désavantage les petites entreprises canadiennes.

Je suis social-démocrate ou socialiste, et j'en suis fier. Il est faux de prétendre que tout socialiste doit considérer comme inévitable la lourdeur bureaucratique, ou refuse d'admettre que certaines petites sociétés privées méritent d'être aidées. Je suis tout disposé à me pencher sur leur cas avec sympathie. En fait, je me rendrai demain à Calgary pour reprendre mes consultations avec ces entreprises afin d'examiner s'il y aurait d'autres solutions de rechange à cette taxe.

Envisageons maintenant quelques-unes de ces solutions. Je crois que d'autres options intéressantes s'offrent au Canada. J'ai déjà exprimé mon point de vue à ce sujet et je veux maintenant en suggérer quelques-unes. D'abord, parlons de prix puisque c'est le facteur qui inquiète le plus les consommateurs. Inutile de suivre aveuglément les prix de l'OPEP qui ne cessent de monter. S'il y a lieu de hausser nos prix, nous devrions redistribuer le fruit aux gagne-petit ou aux personnes à revenus fixes sous forme de crédit d'impôt au coût de la vie.

Avant d'en finir avec cette question, je voudrais souligner à quel point elle est importante. Le gouvernement s'appête à hausser les pensions des personnes âgées pour compenser la hausse du coût de la vie. Comme je l'ai dit, ces personnes-là en ont sûrement besoin. Il suffit pour s'en convaincre de voir les augmentations des prix de l'énergie. Dans ma province, la Colombie-Britannique, on accorde à ces gens un supplément qu'on leur reprend ensuite par le biais de ces hausses des prix. Le gouvernement leur donne d'une main et la Colombie-Britannique le leur enlève de l'autre.

• (1620)

Les députés pourraient dire que c'est de cette façon que procèdent le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique, mais tout ce que sait le citoyen ordinaire, c'est qu'il a besoin d'argent et que cet argent lui vient du gouvernement. A mon instar, il trouve qu'il est injuste que le gouvernement donne d'une main pour reprendre de l'autre. C'est le cas pour l'impôt, pour les pensions et pour l'énergie.

Après avoir redistribué une partie de cet argent à ceux qui en ont besoin, nous ferions de Petro-Canada la principale société pétrolière du pays au lieu d'accorder des subventions à gauche et à droite, par le biais du programme d'encouragements pétroliers—6 milliards et demi de dollars au secteur pétrolier pour la mise en œuvre du programme de canadianisation, laquelle est fonction de mécanismes bureaucratiques peu pratiques. Pour en faire la société numéro un, nous pourrions